

# Pas assez ambitieuse, la réforme du marché carbone fait un flop

## Repères

### Cour dur pour la planète ?

Pas assez ambitieux, voire « désastreux » aux yeux des socialistes, des écologistes et de la gauche radicale, trois textes majeurs du « paquet climat » ont été rejetés, hier, au Parlement européen. La fin des quotas gratuits d'émissions de gaz à effet de serre, l'instauration d'une taxe aux frontières et d'un fonds social pour aider les particuliers à changer de voiture ou isoler leurs logements attendront... Comme s'il n'y avait pas urgence à mettre en œuvre le Pacte vert, promis par la Commission depuis trois ans. Avec pour objectif de baisser de 55 % les émissions de gaz à effet de serre de l'UE d'ici à 2030, par rapport à 1990.

### D'où l'impératif de revoir les quotas de CO<sub>2</sub> ?

Oui. Impossible d'y parvenir sans inciter les entreprises européennes à réduire leurs rejets de CO<sub>2</sub>. Dès 2005, l'Union avait mis en place des quotas d'émissions de carbone, sur le principe du pollueur-payeur. Mais pour tenir compte de la concurrence internationale épargnée par ces règles, certains secteurs sous pression (acier, ciment, engrais...) avaient alors reçu des quotas gratuits.

La réforme du marché carbone proposait de mettre fin à ces dérogations. Mais seulement en 2034, une concession aux conservateurs du PPE, premier groupe au Parlement, et à l'extrême droite. Trop tard pour la gauche et les écologistes. La réforme a été rejetée par 340 voix contre 265 et 34 abstentions. Plus question, dès lors, d'approuver l'autre projet qui en découle : l'instauration d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, sorte de taxe carbone pour les importations polluantes.



La plus grande aciérie d'Europe, à Tarente (Italie). | PHOTO : ARCHIVES T. CREUX O.F.

### Que vise cette taxe carbone ?

Ce mécanisme d'ajustement consisterait à imposer aux entreprises étrangères les mêmes règles que celles en vigueur sur le sol européen, en matière de CO<sub>2</sub>. Le but ? Éviter une concurrence déloyale ou des délocalisations

de production... et de pollution.

### L'ombre des lobbies ?

L'eurodéputé écologiste David Cormand dénonce « l'alliance privilégiée » du président de la commission environnement au Parlement, le macroniste Pascal Canfin (Renew), avec les conservateurs du PPE : « Cela a conduit à un détricotage de l'ambition climatique. » Même colère de l'eurodéputé social-démocrate Éric Andrieu (social-démocrate) : « Il est inacceptable que les élus épousent les arguments des lobbies pour retarder et affaiblir les actions déterminantes pour l'avenir de la planète. » Balayant les critiques, Pascal Canfin promet de reprendre les négociations fissa « pour revenir avec un compromis stable. [...] Nous nous donnons quinze jours. »

avec, à Bruxelles, Marie GEREDAKIS.

P  
tr  
qElle  
sys  
la fi  
les  
cor  
et  
carD  
Le  
por  
sur  
pat  
pir